

Axe 2 : Une formation professionnalisante

Formation professionnalisante en Economie Sociale et Solidaire à l'Université Ouaga II – Burkina Faso

ZETT Jean-Baptiste,
Enseignant-chercheur,
Centre d'Etudes, de Documentation et de
Recherche économiques et sociales (CEDRES), Université Ouaga II
03 BP 7210 Ouagadougou 03 BURKINA FASO
E-mail : jeanbazett@gmail.com

KABORE Théodore Jean Oscar,
Enseignant-chercheur,
CEDRES, Université Ouaga II,
03 BP 7210 Ouagadougou 03 BURKINA FASO
E-mail : tjokab@gmail.com

Résumé : *La problématique de cette étude est l'analyse de la formation professionnalisante en économie sociale et solidaire en cours à l'Unité de Formation en Sciences économiques et Gestion de l'Université de Ouaga II du Burkina Faso, avec une attention particulière prêtée aux normes, procédures et structures institutionnelles susceptibles de rapprocher les acteurs de l'ESS et les chercheurs pour une meilleure correspondance entre la formation et les besoins des acteurs de l'ESS. Il s'agit ici, de dégager la pertinence contextuelle de la formation, sa nature et les métiers auxquels elle se réfère, les obstacles et les apports en termes de résultats et d'impacts. Malgré sa jeunesse, cette formation présente une histoire et une configuration institutionnelles assez particulières, des résultats relativement probants qui lui valent précisément, d'être un objet de recherche pertinent pour la question qui nous préoccupe.*

Introduction

Quelques repères de l'économie sociale et solidaire (ESS) au Burkina Faso

Dans son acceptation générale, l'économie sociale réfère à toutes ces initiatives d'acteurs socio-économiques (parfois en voie de marginalisation) qui décident de prendre en main la satisfaction de certains de leurs besoins économiques et sociaux. Ces initiatives tentent de concilier l'efficacité économique, la démocratie et la solidarité. Elles reposent sur des valeurs fortes de services aux membres, d'humanisme, de solidarité, d'entraide mutuelle, plutôt que de recherche de profit.

Au Burkina Faso, la notion d'économie sociale et solidaire est récente - elle n'est apparue qu'à la fin des années 1990 - et très peu connue. Toutefois la réalité que l'on désigne sous ce vocable est quant à elle bien connue et pratiquée avec succès par les populations *burkinabè* depuis très longtemps : qu'il s'agisse des « *ossoaga* » (groupes d'entraide pour les travaux

des champs) ou autres formes d'entraide et de solidarité dans le travail, des « *groupements naam* », des groupements villageois et aujourd'hui des coopératives d'épargne et de crédit, et des mutuelles de micro-assurance santé, des coopératives dans le domaine de l'artisanat etc. ; ces formes d'action collective sont, encore plus que par le passé, des pratiques courantes au Burkina Faso. Au regard du chemin parcouru depuis le début des années 1990, il apparaît que les organisations d'Economie Sociale et Solidaire ont fait la preuve de leur efficacité dans la lutte contre la pauvreté et pour la réinsertion sociale de catégories exclues et marginalisées.

Une formation professionnalisante sur l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso?

Malgré les efforts et les bonnes performances réalisées dans les différents domaines d'activités dans lesquels elles opèrent, les entreprises d'économie sociale demeurent insuffisamment connues et valorisées. Le paradoxe est que certains acteurs du secteur, à l'image du « *bourgeois gentilhomme* » voudraient faire de l'économie sociale en ignorant que ce qu'ils font déjà relève précisément du domaine de l'économie sociale et solidaire.

Du côté de la coopération pour le développement, très peu de partenaires techniques et financiers y font explicitement recours ou lorsqu'ils le font, ils instrumentalisent ces structures en faisant abstraction des règles qui les animent et du système de valeur qui font leur originalité et leurs forces. Au niveau de la coopération bilatérale, la coopération belge est l'une des rares coopérations à avoir choisi de faire de l'économie sociale une des dimensions transversales de sa politique d'aide au développement, et partant un moyen de lutter contre la pauvreté. Pour preuve, la DGCD a élaboré une note stratégique « Economie sociale », la CTB fait de l'économie sociale un de ses axes d'intervention au Burkina Faso, la CUD soutient entre autres projets CIUF à l'université de Ouagadougou, le projet t de Formation, d'Information et de Recherches-Développement en Economie Sociale (FIRDES) dédié à l'économie sociale.

Du côté de l'enseignement supérieur et de la recherche, les organisations d'économie sociale font rarement l'objet d'enseignement et de recherche au sein des établissements et centres d'enseignement supérieur tant au Burkina Faso que dans la sous-région. Pour parer à cette insuffisance, l'Unité de Formation et de Recherches en Sciences Economiques et de Gestion (UFR/SEG) de l'Université Ouaga II a mis en place une nouvelle formation professionnalisante en Economie et Gestion des Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire.

La problématique générale de la présente étude est d'analyser cette formation professionnalisante en ESS avec une attention particulière prêtée aux normes, procédures et structures institutionnelles qui ont permis de rapprocher les acteurs de l'ESS et les chercheurs pour une meilleure correspondance entre la formation et les besoins des acteurs de l'ESS.

La réalisation d'une telle formation sur l'économie sociale procède d'une capitalisation de certains des acquis d'une recherche en ESS conduite dans le cadre d'une coopération universitaire (1); sa pertinence relève de la nécessité de promouvoir cette forme d'entreprise plus adaptée au contexte de pauvreté, du déficit d'offre de formation universitaire tenant compte des spécificités de cette forme d'entreprise qui diffère de l'entreprise capitaliste et des besoins de renforcement des capacités des entreprises d'économie sociale et solidaire dans le domaine des ressources humaines dans un contexte de croissance et de professionnalisation

(2) ; la formation est diplômante et s'intègre harmonieusement aux structures de l'UFR/SEG avec un partenariat avec les praticiens de l'ESS tant pour l'expertise que pour la recherche des étudiants (3) ; sur le plan des performances, on observe un intérêt et une adhésion importants tant des étudiants que des praticiens de l'ESS et l'analyse sur échantillon révèle une relative adaptation aux besoins en cadres des initiatives d'ESS (4).

1 La formation professionnalisante comme résultat d'une capitalisation des acquis d'une recherche interuniversitaire en ESS

La création de la formation en Economie et Gestion des Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire intervient dans le cadre de l'exécution du projet du Conseil Interuniversitaire de la Communauté française (CIUF) /Université de Ouagadougou, UFR/SEG, intitulé, « Formation Information et Recherche-Développement en Economie Sociale et Solidaire (FIRDES) ». C'est au terme de 8 années de partenariat que cette formation a été pensée et mise en œuvre en collaboration avec les universités de Liège (Centre d'Economie Sociale de l'université de Liège du Pr. Jacques Defourny) et de Louvain-La-Neuve (Institut d'Etude du Développement et le Centre d'Etude et de Recherches sur les Solidarités et les Innovations Sociales des professeurs P. Mathieu et Marthe Nyssens). La recherche avait pour objectif global d'accroître la contribution de l'Université de Ouaga II et de l'UFR/SEG dans la lutte pour la réduction de la pauvreté au Burkina Faso. De façon spécifique, il s'agissait de renforcer sur les plans quantitatif et qualitatif les compétences de l'équipe locale d'enseignants-chercheurs, de promouvoir les entreprises d'économie sociale et d'initier la formation en Economie Sociale dans une dynamique de professionnalisation des acteurs et des organisations concernés. La recherche a été conduite en deux phases.

1.1 Les acquis de la coopération universitaire

La première phase du partenariat (1998-2003) a permis à l'équipe de l'UFR/SEG de se renforcer en ressources humaines, d'approfondir ses connaissances sur les réalités de l'économie sociale au Burkina Faso, de constituer une base de données sur l'économie sociale au Burkina Faso, de réunir les matériaux suffisants pour entreprendre un enseignement de qualité.

1.2 Le développement d'un partenariat au niveau national et sous régional

Cette phase a permis aussi un rapprochement entre universitaires et acteurs de l'ESS au niveau national et sous régional à travers :

- un premier séminaire international portant sur « économie sociale, développement et lutte contre la pauvreté » réunissant les parties prenantes universitaires et les principaux acteurs de l'ESS organisé en 2003 comme cadre pour une meilleure compréhension des organisations d'économie sociale et solidaire et de leur contribution spécifique au développement de nos sociétés. Ce cadre a été aussi une opportunité de débattre des facteurs de contreperformances des ESS et de leurs besoins en formation ;
- l'organisation d'un colloque régional en 2006, portant sur « les dynamiques d'Economie Sociale et Solidaire en Afrique de l'Ouest et du Nord ». Le séminaire avait pour objet de

réunir les compétences et les expériences divers (praticiens, universitaires, chercheurs), provenant d'Afrique de l'Ouest et du Nord, dans le domaine de l'économie sociale avec une attention particulière aux contextes existants (décentralisation et développement local). Il entendait ainsi contribuer à la valorisation et la promotion des dynamiques d'économie sociale comme moyens efficaces de lutte contre la pauvreté et l'exclusion ;

- des conventions établies entre le Laboratoire d'Economie Publique Sociale et Solidaire de l'UFR/SEG et nombre d'acteurs de l'ESS et des Ministères impliqués autour de la recherche, la formation et l'expertise.

La deuxième phase du projet (2004-2007) comporte entre autres activités de renforcement des capacités et d'ancrage de l'économie sociale, la création d'une formation professionnalisante dans le domaine de l'économie et de la gestion des entreprises d'économie sociale et solidaire au Burkina Faso.

2 La pertinence de la formation professionnalisante dans le contexte de l'enseignement supérieur et de la formation

2.1 La formation comme facteur de performance dans les ESS

Depuis trois décennies, on assiste dans de nombreux pays en développement et bien entendu au Burkina Faso, à l'apparition d'initiatives coopératives, mutualistes et associatives nombreuses, dans le sillage des mouvements paysans, de groupements de femmes, de mouvements de développement communautaire ou de quartier. Ces initiatives concernent tous les secteurs qui correspondent à des défis majeurs pour les populations locales : agriculture, agriculture, pêche, artisanat, crédit, habitat, santé, éducation, gestion d'infrastructures communes, assainissement, environnement, etc. Bien que ces initiatives *soient aptes à lutter contre la pauvreté*, qu'elles constituent *un important gisement pour l'emploi*, et malgré leur importance numérique et stratégique, celles-ci sont très peu connues tant au niveau conceptuel, qu'empirique. La pratique de l'ESS a devancé la réflexion théorique sur la question. Le bilan de l'expérience de développement coopératif, révèle non seulement que les premiers intéressés par la coopérative c'est-à-dire les membres ignorent la nature spécifique de cette organisation, ses exigences et ses mécanismes de même que ceux sont appelés à les administrer et les gérer. Ce constat vaut pour les autres composantes de l'ESS.

Or, la littérature sur l'expérience de développement coopérative en Afrique au sud du Sahara jusqu'aux années 1990 (G. Gosselin 1969, A. Meister 1976, COOPAC 1980, G. Belloncle 1978, 1985; D. Gentil 1979, 1986; M. B. Somcynsky 1982 ACI-BRAO 1985, M. Laflamme 1985, S. Soulama 1987, P. Pradervand 1989, B. Lecomte 1991 etc..), est en effet unanime pour reconnaître un fait : beaucoup trop d'échecs et très peu de succès. Les facteurs évoqués sont naturellement multiples, mais un facteur fréquemment cité est le niveau d'éducation-formation qui selon R. Dumont (1987) est un préalable au succès des coopératives. L'éducation permet, en effet, aux adhérents potentiels de mieux comprendre les mécanismes économiques nationaux et internationaux. Citant des exemples européens (pays scandinaves notamment), R. Dumont montre que des agriculteurs bien formés sont capables de créer et de gérer leur coopérative, avec beaucoup d'autonomie et d'efficacité.

La question de la formation se pose avec acuité depuis que les politiques publiques de promotion des Organisations de l'ÉSS se sont orientées vers une responsabilisation et une professionnalisation dans le cadre du désengagement de l'État lié au programme d'ajustement structurel des années 1990, auxquelles ont succédé les stratégies de réduction de la pauvreté dans lesquelles, ces organisations sont perçues comme des alternatives de lutte contre la pauvreté.

2.2 Justification de la formation professionnalisante en économie sociale

2.2.1 Contribuer à la promotion de l'ÉSS pour la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté

L'accroissement du nombre de pauvres et de sans emploi en Afrique, l'insuffisance dans la couverture des besoins fondamentaux d'alimentation, de logement, de santé et d'éducation ont remis plus que jamais à l'ordre du jour, la nécessité pour les acteurs économiques et sociaux de s'unir dans des cadres organisés et solidaires, pour mettre en œuvre des activités économiques pour produire autrement, entreprendre autrement et mener aussi des actions de lobbying nécessaires à la défense, à la reconnaissance et à l'enracinement institutionnel de leurs pratiques économiques et sociales. L'économie sociale des organisations, l'économie des associations et des institutions coopératives et mutualistes est la discipline adaptée dans ce type de contexte. Elle connaît un champ d'application très étendu et se révèle être efficace dans la lutte contre la pauvreté et pour la création d'emploi.

2.2.2 Le déficit dans l'offre de formation des universités dans le domaine de l'ÉSS

L'analyse diagnostic du marché de l'enseignement supérieur professionnel et de la formation au Burkina Faso et dans la sous-région ouest africaine a confirmé les deux hypothèses suivantes : celle de l'existence d'une insatisfaction sur le marché de la formation en économie sociale et celle de l'existence d'un créneau porteur et novateur à exploiter.

On observe en effet qu'il n'existe pas jusque-là, dans les universités du Burkina Faso et de la sous-région, de formation apte à développer chez les étudiants comme chez les praticiens, les compétences dans la mise en œuvre d'entreprises d'économie sociale et solidaire. L'exemple type est celui la formation des économistes qui repose l'enseignement de la microéconomie qui est une discipline fondamentale. Cette microéconomie telle qu'elle est enseignée dans nos universités aux économistes de même que dans le cadre de la gestion des entreprises, n'intègre pas le cas de l'entreprise d'économie sociale et solidaire qui se révèle spécifique en termes de logique et de modalités d'allocation des ressources. Or les initiatives d'ÉSS dans leur majorité se sont formées et fonctionnent sur la base du bénévolat auquel on peut adjoindre des employés de profil générique. Les besoins y sont donc immenses en termes de compétences économiques et gestionnaires spécifiques à l'ÉSS.

Jusqu'en 2005, l'UFR/SEG offrait une formation complète en économie, dans les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Le 2^{ème} cycle comportait deux filières spécialisées qui proposent trois formations professionnalisantes : une Maîtrise en Sciences de Gestion et deux Diplômes d'Etudes Supérieures Spécialisées en Contrôle – Finance – Comptabilité et en Développement Local. Toutefois cette offre de formation s'est révélée être quantitativement et qualitativement

déficitaire au regard de la demande. Il n'existe donc, au niveau maîtrise, qu'une seule formation professionnalisante, la Maîtrise en Sciences de Gestion.

C'est tenant compte de cette offre déficitaire, qu'en 2006, l'UFR/SEG a proposé de mettre en œuvre une nouvelle filière de formation diplômante spécialisée dans le domaine de l'économie sociale et solidaire qui développe entre autres compétences, les compétences en :

- 1) Création et gestion des Entreprises et Organisations d'Economie Sociale et Solidaire ;
- 2) Analyse diagnostic des Entreprises et Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- 3) Gestion et Management des Organisations de l'Economie sociale et Solidaire (Coopératives, Groupements et Associations, ONG, Systèmes Financiers Décentralisés et Micro-finance, Micro-Assurance Santé etc.).

3 La formation professionnalisant en ESS : objectifs, contenu et partenariat avec les acteurs de l'ESS

3.1 Objectifs

Il s'agit de former des cadres de conception qui soient compétents et responsables dans tous les domaines de l'entreprise d'économie sociale et solidaire : création, diagnostic, marketing, comptabilité, finances, gestion des ressources humaines, droit, techniques quantitatives et statistiques appliquées à la gestion.

Objectifs spécifiques de la formation en termes de compétences. En fin de formation, les apprenants :

- Ont un *profil d'entrepreneurship* coopératif, mutualiste et associatif, spécialistes et professionnels de l'économie sociale et solidaire ;
- Sont *dotés de toutes les techniques modernes de gestion et de management* des entreprises d'économie sociale ;
- Sont *capables de diriger et prendre des décisions* dans tous les compartiments de l'entreprise d'économie sociale et solidaire
- Sont *capables de créer, gérer et manager* les organisations coopératives et de type coopératif, les associations de développement, les associations d'intérêt, les associations professionnelles etc. ;
- Sont *capables de créer leur propre affaire, en individuel ou en collectif* dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Au total, La formation est construite sur le modèle d'une formation théorique assortie de pratiques dans les milieux professionnels ou de stage. Elle vise à développer les compétences spécifiques nécessaires pour exercer la fonction de cadre de l'entreprise d'économie sociale.

Les apports méthodologiques et théoriques s'appuient sur des cours collectifs, des exercices pratiques, des travaux en sous-groupes, des mises en situations, des études de terrain, visites, enquêtes socio-économiques pour améliorer la capacité de diagnostic.

3.2 Philosophie et caractéristiques de la formation

La formation, créée par arrêté ministériel, est à dominante économique (économie et gestion). Toutefois, elle intègre d'autres champs disciplinaires relevant des sciences sociales et humaines (histoire-géographie, droit, sociologie, anthropologie). La formation diplômante débouche sur une Maîtrise, un Master et/ou un Certificat. Elle est en harmonie avec le programme de l'UFR/SEG afin de minimiser les coûts de sa mise en œuvre. Le programme d'enseignement est élaboré de façon à ce qu'environ 40 à 50 % de l'enseignement soit procuré par le programme déjà existant à l'UFR/SEG. Certains enseignements sont pris en tronc commun avec les étudiants de l'enseignement général en économie ou des enseignements spécialisés. Seuls les enseignements spécifiques à l'économie sociale et solidaire sont dispensés dans le cadre du programme de formation.

Le public cible visé est varié et recouvre les :

- étudiants en fin de premier cycle, qui souhaitent s'engager professionnellement dans la création, l'encadrement ou l'expertise en matière d'économie sociale.
- acteurs et praticiens du domaine de l'économie sociale, dirigeants membres, acteurs et promoteurs des Organisations Coopératives et de Type Coopératif, du Système Financier Décentralisé et de la Micro Finance, des Organisations professionnelles, des Organisations d'intérêt, des ONG et associations de développement.
- cadres des structures d'appui et d'encadrement des organisations de l'économie sociale et solidaire.
- responsables dans les coopérations de l'appui aux organisations de l'Economie sociale et solidaire.
- personnes ayant un projet de développement dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Les débouchés possibles qu'offre la formation sont : 1) le Secteur de l'économie sociale : coopératives, mutuelles, institutions de micro-finance, associations etc. ; 2) les Collectivités publiques décentralisées ; 3) les administrations publiques chargées de la tutelle des entreprises d'économie sociale et solidaire ; 4) les projets et coopérations impliqués dans le développement local ; 5) les ONG et associations de la société civile.

3.3 Le partenariat avec les acteurs de l'ESS dans la formation

Le partenariat est construit sur la base de l'implication de professionnels des secteurs coopératifs, mutualistes et associatifs et de professionnels de la formation continue et de la formation des adultes ayant un grade académique requis.

Les valeurs communes et langages se structurent surtout autour des valeurs et principes coopératifs du fait que les acteurs ont découvert et pratiqué les formes modernes d'économie sociale à travers la formule coopérative. Il faut noter aussi que les formes dominantes de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso dans les différents secteurs d'activités s'inspirent du modèle coopératif et/ou mutualiste. Cependant les associations de développement sont en forte croissance ces dernières années.

Les conventions signées avec les acteurs de l'ESS sont une opportunité pour les stages des apprenants et pour leur recherche dans le cadre de la confection de leurs mémoires.

Cependant des obstacles demeurent dans le cadre de la mise en œuvre de la collaboration entre acteurs des ESS et le milieu universitaire. : non-disponibilité et manque de volonté des praticiens d'intervenir dans le cadre des formations dispensées ; manque de ressources pour adapter l'offre à la demande des acteurs et inexistence d'un réseau national d'ESS.

4 Des résultats et impacts probants

4.1 Taux d'admission des diplômés de la MEGEES

La présente analyse concerne les diplômés de 9 promotions de la MEGEES. Ces promotions concernent les recrutements des années universitaires 2006-2007 à 2014-2015 (la promotion 2015-2016 étant en période de soutenance de mémoires et celle de 2016-2017 en cours de formation¹). Au total, les 9 promotions comptent 237 anciens étudiants dont 203 inscrits en formation initiale et 34 en formation continue. Le taux de succès global est de 98,5%. Pour les raisons suivantes, 1,5% des étudiants ont été défaillants : admis au concours de la fonction publique ou inscrits à des universités étrangères en cours de formation.

En somme, la formation a enregistré un taux de succès très appréciable au vu des résultats ci-dessus mentionnés.

4.2 Mesure d'impact de la formation sur l'emploi des anciens étudiants

Sur le plan méthodologique, on distingue deux groupes d'anciens étudiants : le groupe des anciens étudiants inscrits en formation initiale et celui des anciens étudiants inscrits en formation continue. A cet effet, en février 2017, une enquête a été effectuée auprès de ces groupes d'anciens étudiants par les responsables de la MEGEES. Le formulaire d'enquête a été transmis aux étudiants par les canaux de messagerie électronique et de réseaux sociaux (Facebook créé par les anciens étudiants). Les questions posées ont porté principalement sur les services dans lesquels les anciens étudiants travaillent actuellement, les emplois ou postes occupés, l'appréciation sur l'adéquation entre les emplois ou postes occupés et la formation MEGEES. L'analyse en termes d'impact de la formation sur le marché du travail s'est limitée aux points suivants : catégories de services occupés par les anciens étudiants ; temps mis pour trouver un premier emploi après la formation ; catégorie de poste ou d'emploi occupé ; appréciation de l'adéquation de la formation au type d'emploi occupé.

Sur un effectif de 237 diplômés des 9 promotions, 66 ont pu répondre au formulaire, soit 27,8%. Sur les 66 anciens étudiants, 60 ont suivi une formation initiale et 6 une formation continue. Par conséquent, les résultats présentés ci-dessous sont à considérer à titre indicatif.

¹ Les statistiques proviennent de la base de données du service de la scolarité de l'UFR/SEG.

4.2.1 Les principales catégories d'entreprises ou de services occupés par les anciens étudiants

Sur l'ensemble des réponses des enquêtés, 98,4% ont trouvé un emploi salarié. 3% travaillent à leur propre compte et 1,5% sont sans emploi (cf. tableau n°1).

Tableau n°1 : Répartition des diplômés selon la catégorie d'entreprise

Catégorie d'entreprise	Effectif	Pourcentage
ONG/Association/Fondation	24	36,36
Fonction publique	9	13,64
Institutions de microfinance (IMF)	6	9,09
Institutions bancaires	4	6,06
Projets et programmes de développement	4	6,06
Universités	3	4,55
Organismes publics internationaux	1	1,52
Autres	14	21,21
Sans emploi	1	1,52
Total	66	100,00

Source : enquêtes de février 2017

En somme, 51,51% des diplômés travaillent dans des ESS, 13,64% dans la fonction publique (par le biais de concours directes de recrutement), 6,06% dans des institutions bancaires. En outre, au moins 21% des diplômés sont employés dans d'autres entreprises privées tels que des cabinets d'études, des compagnies de téléphonie mobile, etc. Une faible proportion d'enquêtés ont continué leurs études hors du Burkina Faso dans le domaine de l'ESS (4,5%).

Parmi les diplômés employés dans les entreprises d'économie sociale et solidaire, 70,5% travaillent dans des ONG, associations ou fondations, 17,6% dans des institutions de microfinance et 11,7% dans des projets et programmes de développement.

4.2.2 Catégories de poste ou d'emploi occupé

De l'analyse des catégories d'emploi occupé (cf. tableau n°2), il ressort que, dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, les anciens étudiants sont principalement employés comme chargés de suivi-évaluation (6), chefs de projets ou de programmes (5), agents de crédit (5) ou chefs de bureau, d'agence ou de zone (3). Les autres anciens étudiants du même secteur sont répartis dans diverses catégories d'emploi allant d'animateurs à chargés ou assistants administratifs et financiers.

En somme, la majorité des enquêtés occupent, comme cadres, des postes de responsabilité dans les entreprises d'économie sociale et solidaire. Cette conclusion est également valable pour les autres catégories d'entreprises ou de services. De façon globale, le renforcement des capacités est assuré.

Tableau n° 2 : Catégories d'emplois occupés

Catégorie d'entreprise	Catégories d'emplois (effectif entre parenthèses)	Total =54
ONG/Association/Fondation	Agent terrain (1) Animateur/Conseiller (1) Assistant Administratif et Financier (1) Assistant de programme (1) Chargé Administratif et Financier (1) Chef de mission (1) Responsable commercial ou agent de crédit (2) Assistant Technique (1) Chargé/responsable de suivi-évaluation (6) Chargé/coordonnateur/chef/gestionnaire de projets et/ou programmes (4) Chef de bureau ou de zone ou d'agence (2) Volontaire (1)	23
Fonction publique	Administrateur des services financiers (1) Agent (1) Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle (1) Conseiller économique et social (1) Economiste (2) Garde de sécurité pénitentiaire (1) Inspecteur des impôts (1)	8
Institutions de microfinance (IMF)	Chargé/coordonnateur/chef/gestionnaire de projets et/ou programmes (1) Agent de crédit (3) Chef de bureau ou de zone ou d'agence (1)	5
Institutions bancaires	Chargé/Gestionnaire de comptes (3)	3
Projets et programmes de développement	Auditeur Interne (1) Chargé foncier (1)	2
Universités	Enseignant (1) Assistant de recherche (1)	2
Organismes publics internationaux	Administrateur/gestionnaire de programme (1)	1
Autres	Auditeur comptable et financier (1) Chargé d'études (1) Chargé de gestion administrative et financière (1) Chargé de projet (1) Conseiller commercial (1) Consultant (3) Gérant (1) Moyens Généraux (1) Socio-économiste (2)	12

Source : enquêtes de février 2017

4.2.3 Temps mis pour trouver de l'emploi à la fin de la formation

Il s'agit ici de déterminer le temps mis par les étudiants pour trouver un emploi sur le marché du travail à la fin de leur formation (le groupe des anciens étudiants inscrits en formation continue est exclu du fait de leur emploi avant formation). Ainsi, sur 60 anciens étudiants, 40 ont fourni des réponses, soit 66,7% du groupe.

En moyenne, sur 40 réponses, les anciens étudiants inscrits en formation initiale ont mis moins de deux ans (1,83) pour trouver leur premier emploi sur le marché du travail, la moyenne de la zone UEMOA étant de 3,4 ans (UEMOA, 2002, p. 8). 37,5% des anciens étudiants ont mis moins d'un an pour obtenir leur premier emploi et 5% ont mis plus de 5 ans pour être employés (cf. tableau n°3).

Tableau n°3 : Temps mis (nombre d'années) entre la fin de la formation et le premier emploi.

Nombre d'années	Effectif
0	15
1	7
2	7
3	3
4	2
5	4
7	1
8	1
Total	40
Minimum	0
Maximum	8
Moyenne	1,83
Ecart-type	2,111

Source : enquêtes de février 2017

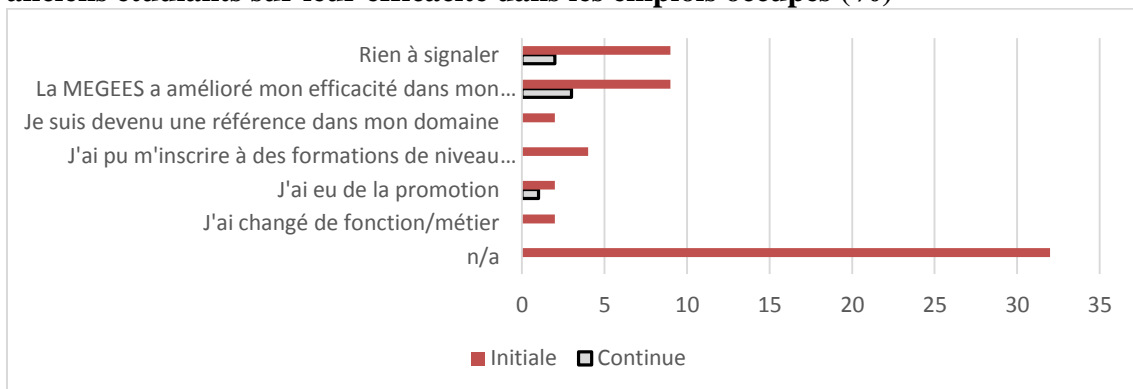
La majorité des anciens étudiants (72,5%) ont mis moins de 2 ans pour obtenir leur premier emploi.

4.2.4 Appréciation de l'adéquation entre la formation et les besoins des ESS

Selon les réponses des anciens étudiants, la formation en MEGEES est pertinente et semble être en adéquation avec le marché du travail (graphique n°1).

En effet, au niveau du groupe des anciens étudiants ayant reçu une formation initiale, sur 28 réponses, 32% ont constaté, dans le temps, une amélioration de l'efficacité de leurs services, 14,3% ont pu s'inscrire dans une formation de niveau supérieur dans le même domaine, 7,1% ont eu de la promotion au cours du temps de travail ou sont devenus une référence dans le domaine des ESS. En outre, 7,1% d'anciens étudiants du même groupe ont changé de fonction. Il faut souligner que 39,3% du même groupe n'ont rien à signaler.

Graphique n°1 : Appréciation de la contribution de la formation MEGEES par les anciens étudiants sur leur efficacité dans les emplois occupés (%)

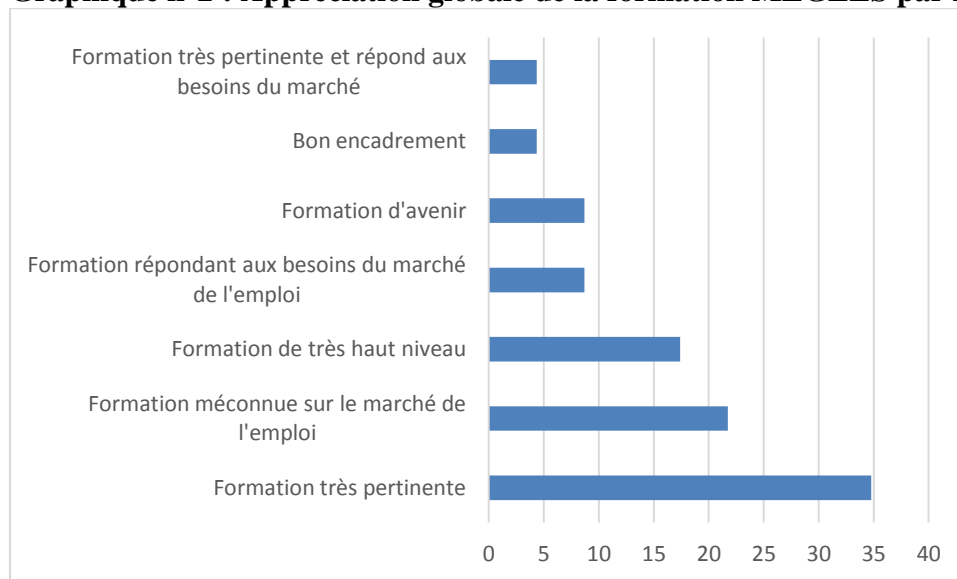


Source : enquêtes de février 2017

En termes d'appréciation globale de l'offre de formation MEGEES, la majorité des diplômés, tous groupes confondus, ont donné un avis favorable (cf. graphique n°2). En effet, sur 23 réponses, 78% des diplômés ont apprécié positivement le programme de formation : 39% ont relevé la pertinence de la formation, 30% ont souligné que la formation est de très haut niveau, s'inscrit dans le lot des formations d'avenir et que l'équipe pédagogique assure un bon encadrement. De plus, 13% des diplômés estiment que la formation répond au besoin du marché dans le domaine de l'ESS.

Toutefois, 22% des répondants déplorent la méconnaissance de la formation sur le marché du travail.

Graphique n°2 : Appréciation globale de la formation MEGEES par les enquêtés (%)



Source : enquêtes de février 2017

Conclusion

L'objet de cette communication était d'analyser la formation professionnalisante en ESS au sein de l'Université Ouaga. II, en mettant en évidence sa pertinence contextuelle, sa nature et les métiers qui en découlent, les obstacles et les apports en termes de résultats et d'impacts.

Au total, la formation professionnalisante en ESS de l'UO2 est née d'un partenariat interuniversitaire Nord-Sud autour d'une recherche sur l'ESS au Burkina Faso qui a permis d'avoir une meilleure connaissance de ces organisations et de produire des outils et des supports de formation dans le domaine de l'ESS. Cette formation, dont les résultats sont encourageants en termes d'impact, a nécessité la construction d'un partenariat sous régional et national avec les organisations d'ESS à travers des colloques et des conventions pour la diffusion des résultats de la recherche et pour leur implication dans la formation.

Les obstacles se résument, pour l'essentiel, aux difficultés d'intervention des praticiens de l'ESS dans la formation et au déficit de ressources pour poursuivre l'adaptation de l'offre à la demande.

Les perspectives de développement de la formation se structurent autour de : (1) l'approfondissement du partenariat national, sous régional et international pour une plus grande visibilité de l'ESS et une construction d'économies d'échelle par le partage d'informations, d'expertise et d'outils ; (2) l'affinement des offres de formation en tenant compte de l'évolution et de la diversité des besoins ; (3) et l'amélioration des procédures de suivi des diplômés.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ACI-BRAO : Recherche de nouvelles lignes d'action et stratégies pour un développement coopératif propre à l'Afrique de l'ouest – Burkina Faso- DES RFA. Synthèse des études, Burkina Faso, Cote D'ivoire, Guinée-Conakry, Mali, Mauritanie, Sénégal, Togo. DES, RFA 1987.
2. ANGERS A. François : La coopération, de la réalité à la théorie économique ; Tome 1 et 2 ; Editions FIDES, Montréal Québec, Canada; 1974.
3. BANQUE MONDIALE : Le Savoir au service du développement ; Rapport sur le Développement dans le Monde, Banque Mondiale 1999.
4. BEAUDRY-SOMCYNski : Coopératives, Etat et paysans : le rôle des coopératives dans la production vivrière au Sénégal ; Université de Sherbrooke, CEDEC n°12 1981.
5. BELLONCLE Guy : Le Chemin des villages : formation des hommes et développement rural en Afrique ; l'Harmattan-ACCT, Paris, 1979 ; 286p.
6. COPAC : Coopératives information note Republic of Upper Volta ; Gneève, 1981
7. DEFOURNY J. Démocratie coopérative et efficacité économique-La performance comparée des SCOP françaises, Éditions Ouvertures Économiques, série Jalons, 1990.
8. DEFOURNY J. L'économie sociale au Nord et au Sud. De Boeck Université, coll. Jalons, Ouvertures Économiques, Bruxelles, 278p, 1999.
9. DENAULT B. et al : Les relations Etat-Coopératives, Actes du colloque International de Sherbrooke ; collection Les Cahiers de la coopération 4 ; IRECUS, Sherbrooke (Quebec) ; 1989
10. ESMAN M.J.,UPHOFF N.T Local Organization and Rural Development: The the Art of State, Ithca, Cornell University, 1982.
11. ESMAN M.J.,UPHOFF N.T. Local Organizations-Intermediaries in rural development, Ithca, Cornell University, 1984.
12. FOURNIER (Y.) et al : Les Coopératives d'Épargne et de Crédit en Afrique : Historique et évolution récente ; pp. 67-83. **Revue Tiers Monde**, Tome XXXVII, N°145, Jan-Mars 1996.
13. GENTIL (D) et FOURNIER (Y.) : Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ? Épargne et crédit en Afrique. Edit. Syros, Paris, 271p, 1993.
14. GENTIL D. : Les Pratiques Coopératives en Milieu Rural Africain, Sherbrooke, Canada, CEDEC ; 1979.
15. GENTIL D. : Les mouvements coopératifs en Afrique de l'Ouest : intervention de l'Etat ou organisations paysannes ?, Éditions L'Harmattan, Paris 1986.
16. KWAN KAI HONG et al. Jeux et enjeux de l'autopromotion -Vers d'autres formes de coopération au développement, PUF, Paris, Cahiers de l'IUED, Genève 1991.
17. PRADERVAND P. : Une Afrique en marche ; Editions Plon ; Paris ; 1989 ; 336p.
18. S. SOULAMA : Microfinance, pauvreté et développement ; CEDRES-Editions, Université de Ouagadougou; Ouagadougou, 2002.

19. SOULAMA S. Performances économiques et sociales, dynamique des Organisations Coopératives et de Type Coopératif (OCTC) au Burkina Faso, CEDRES, Laboratoire d'Études Micro-économiques, **Document de Travail N°3**, 237 p. Université de Ouagadougou 1992.
20. SOULAMA S. : Efficacité Economique et Inefficiency à l'échelle des Institutions de microfinance au Burkina Faso. **Revue CEDRES-ETUDES, N°XXXXIX**, CEDRES, Université de Ouagadougou 1^{er} semestre, 2008, pp.1-31.
21. SOULAMA S. ET ZETT JB. Économie des Organisations Coopératives et de Type Coopératif, CEDRES Éditions, **collection Théories économiques et manuels de cours**, Université de Ouagadougou ; 2002.
22. UEMOA, L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA, Ouagadougou, 2003.
23. ZETT JB : « Croissance, efficacité et taille des institutions de microfinance », **Revue CEDRES-Études** n°57 – 1er Semestre 2014, pp.111-143